

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Colzor Trio

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substance active de phytoprotection

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Omya (Schweiz) AG AGRO
Baslerstrasse 42
4665 Oftringen

Téléphone : +41627892929

Téléfax : +41627892077

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : sdb.ch@omya.com

Personne responsable/émettrice : Omya (Suisse) S.A., Sécurité des produits Agro, 4665 Oftringen, Suisse

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service responsable : service de l'information de secours: Téléphone 145 (044/2515151), fax 044/2528833, Centre toxicologique suisse, 8032 Zurich.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger par aspiration, Catégorie 1 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Sensibilisation cutanée, Sous-catégorie 1B H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3 H335: Peut irriter les voies respiratoires.

110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

Toxicité chronique pour le milieu
aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes
aquatiques, entraîne des effets néfastes à long
terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration
dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne
des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son
emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des
eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes
d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des
routes.).

Spe 2: Pour la protection des eaux
souterraines, ne pas répandre dans des zones de protection
des eaux (S2).

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/
brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de
protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler
immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver abondamment à l'eau.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation
d'incinération agréée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Concentré émulsifiable

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
napropamide	15299-99-7 239-333-3	Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	17,6
Clomazon	81777-89-1	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	2,8
2-chloro-N-(2,6-dimethylphenyl)- N-(2-methoxyethyl)acetamide	50563-36-5 256-625-6 616-031-00-3	Acute Tox. 4; H302 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	17,6
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5 265-198-5 649-424-00-3	Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 STOT SE 3; H336	>= 25 - < 30
gamma-butyrolactone	96-48-0 202-509-5	H302, H318 Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319	>= 10 - < 20
cyclohexanone	108-94-1 203-631-1 606-010-00-7	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H313 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 5 - < 10
calcium dodecylbenzenesulphonate	26264-06-2 247-557-8	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 5
2-methylpropan-1-ol	78-83-1	Flam. Liq. 3; H226	>= 1 - < 3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

	201-148-0 603-108-00-1	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H336 STOT SE 3; H335	
--	---------------------------	---	--

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : A transférer immédiatement à l'air libre; en cas d'arrêt respiratoire procéder à la respiration artificielle et demander une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever aussitôt les vêtements contaminés. Consulter un médecin quand des symptômes se manifestent.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.
Enlever les lentilles de contact.
- En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Garder le patient au calme et demander l'assistance d'un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Eau pulvérisée
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Gaz/vapeurs toxiques

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Non applicable

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Mesures d'hygiène : Après le travail, laver la figure et les mains avec de l'eau et du savon. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 10, Liquides combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains
Matériel : Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle

Remarques : - gants résistant aux produits chimiques Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 141)

Mesures de protection : Le produit est un produit phytosanitaire qu'on peut appliquer en plein champs ou en serre. Ne pas utiliser dans un local fermé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Concentré émulsifiable

Couleur : brun

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version 1.0 (CLP_CH)	Date de révision: 15.03.2018	Numéro de la FDS: PR-1005449	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 15.03.2018
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--

Odeur : aromatique

pH : 4 - 6
Concentration: 10 g/l

Point d'éclair : 71 °C

Densité : 1,063 g/cm³ (20 °C)

Viscosité
Viscosité, dynamique : 19 mPa.s (20 °C)
8,9 mPa.s (40 °C)

9.2 Autres informations

Tension superficielle : 36,5 mN/m, 25 °C

Auto-inflammation : 450 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : (Rat): > 5,21 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Composants:

2-chloro-N-(2,6-dimethylphenyl)-N-(2-methoxyethyl)acetamide:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500,0 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): 3.170 mg/kg

gamma-butyrolactone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 1.540 mg/kg
voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5,1 mg/l
Durée d'exposition: 0,25 h
voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité aiguë par voie cutanée : Donnée non disponible

calcium dodecylbenzenesulphonate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 4.000 mg/kg

2-methylpropan-1-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 2.460 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 3.400 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Espèce : Lapin
Résultat : irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Espèce : Lapin
Résultat : non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : Sensibilisant

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 7,3 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3,6 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):
0,093 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Composants:

2-methylpropan-1-ol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 1.510 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

gamma-butyrolactone:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,64 (20 °C)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

2-methylpropan-1-ol:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 0,76 (20 °C)
octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : UN 3082
RID : UN 3082
IMDG : UN 3082
IATA (Cargo) : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Dimethachlor)
RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Dimethachlor)
IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Dimethachlor)
IATA (Cargo) : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Dimethachlor)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

ADR	:	9
RID	:	9
IMDG	:	9
IATA (Cargo)	:	9

14.4 Groupe d'emballage

ADR	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
Code de restriction en tunnels	: (-)

RID	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9

IMDG	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9

IATA (Cargo)	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR	
Dangereux pour l'environnement	: oui

RID	
Dangereux pour l'environnement	: oui

IMDG	
Polluant marin	: oui

IATA (Cargo)	
Dangereux pour l'environnement	: oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H313	:	Peut être nocif par contact cutané.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	:	Nocif par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques;

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2015/830 de la Commission
SR813.11 Ordonnance sur les produits chimiques



110504937 Colzor Trio

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	15.03.2018	PR-1005449	Date de la première version publiée:
(CLP_CH)			15.03.2018

ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.